

Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon, en sa séance du 9 juillet 2021 a approuvé les délibérations suivantes :

- Procès-verbal du conseil d'administration du 21 mars 2021
- Procès-verbal du conseil d'administration du 27 avril 2021
- Budget rectificatif 2021
- Débat d'orientation budgétaire 2022
- Aide à la mobilité internationale des normaliens étudiants
- Supplément « mobilité durable » au forfait transport
- Modification de la rémunération des membres de jurys du concours d'entrée à l'ENS de Lyon
- Bourse d'excellence Ampère
- Sorties d'inventaire
- Acceptation de dons
- Marché d'électricité
- Remise gracieuse
- HRS4R : bilan 2018-2021 et stratégie 2021-2023
- Création d'un diplôme
- Création d'un département d'économie et modification du RI de l'ENSL
- Création DE passeur en éducation
- Calendrier de formation 2021-2022
- Principes de la politique indemnitaire des enseignants-chercheurs
- Inscription au doctorat pour l'année universitaire 2021-2022
- Modification de la grille NBI
- Engagement décennal
- Plan égalité professionnelle 2021-2023
- Schéma directeur handicap 2021-2023
- Suppression de la participation financière des étudiants et élèves aux frais de restauration dans le cadre des stages obligatoires
- Calendrier des fermetures administratives 2021-2022
- Rapport d'activité 2020

- Gratuité des badges professionnels

Fait à Lyon, le 9 juillet 2021,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON

